



Dr Pierre MICHELETTI
Président

Paris, le 20 novembre 2007

M. Etienne APAIRE
Président

MILDT
7, rue Saint Georges
75009 Paris

Monsieur le Président,

Nous avons appris votre refus de financement de l'association ASUD (Auto-Support des Usagers de Drogues) pour deux actions : la tenue des 4^{èmes} EGUS (Etats Généraux des Usagers de Drogues et de Substitution) et une recherche sur les traitements substitutifs opiacés.

Nous souhaitons vous rappeler que la participation des usagers et le droit des malades est consacrée dans la Loi de 2002 en matière sanitaire et sociale.

Une politique nationale efficace en matière de lutte contre les causes et les effets de l'usage des drogues est une politique intégrée appuyant une démarche d'auto-support et une alliance entre usagers, décideurs et professionnels.

En ce sens, il nous apparaît que l'orientation retenue par vos services est préjudiciable au maintien des bénéfices actuels des stratégies de réduction des risques (diminution de la mortalité et des comorbidités, diminution de la transmission du virus de l'immunodéficience humaine, diminution des interpellations et incarcérations des usagers, accès aux dispositifs de soins...) et aux développements attendus (lutte contre la transmission de l'hépatite C en particulier chez les jeunes injecteurs de drogues, lutte contre le mésusage des médicaments substitutifs opiacés...).

Enfin, le refus de financer les EGUS porte atteinte à ce qui nous semble être un levier primordial en matière de sécurité et de santé : la citoyenneté des usagers.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Monsieur le Président, de bien vouloir solliciter vos services afin qu'ils reviennent sur cette décision.

Nos référents RdR-France se tiennent à votre entière disposition pour de plus amples informations.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

Dr Pierre Micheletti